

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**HATTRICK**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement REACH (Règlement 1907/2006/CE)

1- IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

- **Nom du produit :** HATTRICK
- **Usage :** Herbicide
De Sangosse S.A.S
Adresse : Bonnel – BP 5
47480 Pont Du Casse (France)
- **Distributeur :**
Tel : 05 53 69 36 30
Fax : 05 53 66 30 65
- **Fabricant/Producteur :**
NUFARM S.A.S
Adresse : 28 Bd Camélinat – BP75
92233 GENNEVILLIERS Cedex
Tel : 01 40 85 50 50
Fax : 01 40 85 50 60
- **Service chargé des renseignements :** **DE SANGOSSE S.A.S** - Service Règlementaire
Tel : 05 53 69 81 89
Fax : 05 53 47 95 01
E-mail : fds@desangosse.com
- **Renseignements en cas d'urgence :** Appeler le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche ou N° INRS : 01 45 42 59 59

2- IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Nocif en cas d'ingestion.

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Concentré émulsionnable (EC)

Bromoxynil octanoate 342 G/L

Equivalent Bromoxynil 235 G/L

Nom Chimique	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
Bromoxynil octanoate	1689-99-2	T, N	R63, R23, R22, R43, R50/53	32.6%
Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier)	64742-94-5	Xn, N	R65, R66, R67, R51/53	40% - 60%
Alkyl benzène sulfonate de calcium	90194-26-6	Xi	R41, R39	0% - 5%

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4- **PREMIERS SECOURS**

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du savon.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Traitement symptomatique.

5- **MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction non appropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :
Utiliser un équipement de protection individuelle.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Autres informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6- **MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes de nettoyage : Récupérer avec un produit absorbant inerte (ex sable, liant universel ...).
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Gants en nitrile

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

État physique : Liquide limpide à 20 °C

Couleur : brun clair

Point d'éclair : > 65 °C

pH : env. 4,5 Note: (en émulsion)

Densité : env. 1,05 g/cm³

10- STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL₅₀ rat Dose: 1.125 mg/kg
DL₅₀ rat Dose: 685 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL₅₀ rat Dose: > 1,2 mg/l, 4 h

Toxicité aiguë par pénétration cutanée : DL₅₀ rat Dose: > 5.000 mg/kg

Irritation de la peau : lapin = Résultat: Irritation de la peau

Irritation des yeux : lapin = Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation : Cochon d'Inde = Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons : CL₅₀ (96h) (*Oncorhynchus mykiss*) Dose: 0,17 mg/l

Toxicité pour les daphnies : CE₅₀ (48h) (*Daphnia magna*) Dose: 0,15 mg/l

Toxicité pour les algues : CE₅₀ (72h) (*Scenedesmus subspicatus*) Dose: 6,6 mg/l



13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Ne pas jeter les résidus dans l'égoût et les cours d'eau. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides. Eliminer les produits et les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Recommandations ONU relatives au Transport des Marchandises Dangereuses :
(Règlementation ADR, IATA, IMDG)

Pictogrammes	:	 
Classe	:	9
N° ONU et description	:	UN 3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, N.S.A. (Bromoxynil octanoate, Solvant naphta aromatique lourd (pétrolier))
Groupe d'emballage	:	III

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classement et étiquetage conformément à la réglementation de la Communauté Européenne :

Symboles :	 
	Xn Nocif N Dangereux pour l'environnement

Phrases de risques :

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S24 : Éviter le contact avec la peau.

S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Autres informations :

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Législation nationale :

Stockage : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : 1172

16- AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

N° de version : 0

Annule et remplace la version n° -

Date de création/mise à jour : Décembre 2010

Détails des modifications depuis la dernière édition : -

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes spécifiques à des applications particulières.